

Conseil d'Administration Téléphoné

Mercredi 21 mars 2018 – 21h00/21h45

Présents	BERNOT Eric, BITSCH Richard, BLANCHET Eric, DUPONT Anne Charlotte, DUTHILLEUL Jean Paul, JANSON Loic, KIRCHEN Fatima, LEHAIR Agnès, MEYER Bertrand, NIESS Fabienne, PY Alexandre, ROUSSEL Sophie, SCARPELLINI Olivier, SOIN Patrick, ZIENKIEWICZ Jean-Claude
----------	--

Excusés Absents	
--------------------	--

Conformément à l'article 2.3.1.3.3. des statuts : « Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la L.R.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. »

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration étant présent, Jean Paul DUTHILLEUL ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Election du Bureau Exécutif

Rappel statutaire :

2.3.2.1.1. La L.R.TRI. est administrée par le Bureau Exécutif. Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la L.R.TRI.. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la L.R.TRI.. Il les exerce dans la limite de l'objet social défini par les présents statuts, et sous réserve de ceux spécialement attribués au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale ou à tout autre organe institué au sein de la L.R.TRI.. Il est ainsi compétent pour adopter tous les textes de la Ligue ne relevant pas de la compétence de l'Assemblée Générale. Il peut également décider de soumettre toute question relevant de sa compétence au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale.

2.3.2.1.2. Il est présidé par le Président de la L.R.TRI. qui peut arrêter toute forme d'organisation interne ainsi que les fonctions qui s'y rattachent.

2.3.2.2.1. Le Bureau Exécutif est composé de 7 membres, dont le Président de la L.R.TRI., le Secrétaire Général et le Trésorier Général.

2.3.2.2.2. Les membres du Bureau Exécutif autres que le Président sont élus par le Conseil d'Administration au sein de celui-ci. L'élection des membres du Bureau Exécutif n'intervient qu'après élection du Président et du Conseil d'Administration. Ils sont élus au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Poste de Secrétaire, il est proposé Eric BLANCHET.

Eric BLANCHET est élu Secrétaire (13 voix, 2 abstentions).



Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

Poste de Trésorier, il est proposé Alexandre PY.

Alexandre Py est élu Trésorier (12 voix, 3 abstentions).

Autres postes du Bureau Exécutif, il est proposé Anne-Charlotte DUPONT, Agnès LEHAIR, Olivier SCARPELLINI et Patrick SOIN.

Anne-Charlotte DUPONT (13 voix), Agnès LEHAIR (13 voix), Olivier SCARPELLINI (13 voix) et Patrick SOIN (9 voix) sont élus au Bureau Exécutif.

2. Divers

Date des réunions du Conseil d'Administration pour l'année 2018, celles-ci auront lieu à la Maison des Sports de Tomblaine à partir de 10h00 pour se finir en milieu d'après-midi :

- Samedi 21 avril 2018
- Samedi 23 juin 2018
- Samedi 22 septembre 2018
- Samedi 1^{er} décembre 2018

Suivant l'actualité, il pourra se tenir des réunions téléphonées comme ce jour.

Un Conseil d'Administration Téléphoné aura lieu dans les 15 jours pour présenter l'organigramme avant diffusion.

Jean Paul DUTHILLEUL clôture le Conseil d'Administration et remercie les membres pour leur présence.

Eric BLANCHET
Secrétaire

Jean Paul DUTHILLEUL
Président